



S A U S S U R E



REGLEMENT INTERIEUR

La tenue

Une tenue décente et adaptée au tennis est demandée pour avoir accès aux courts de tennis.

Les couleurs doivent être le BLEU CIEL et le BLANC ; LE BLEU MARINE est toléré. Les chaussures de tennis sont obligatoires et leurs semelles doivent être de couleur claire pour ne pas laisser de traces sur les courts.

Les vestiaires

Le Club met à disposition des joueurs des vestiaires comportant des douches, des sanitaires et des casiers. Les casiers occupés sans permission seront vidés sans préavis.

Il est donc interdit de se changer sur les courts de tennis (en compétition un changement discret de chemise est toléré).

Les réservations de courts de Tennis

Chaque membre prenant une réservation est tenu de mentionner le nom de son ou sa partenaire et de venir jouer avec la personne correspondante. Dans le cas contraire, la réservation pourra être annulée lors du passage à l'accueil.

Les réservations en jeu libre doivent être effectuées via notre outils de réservation en ligne, l'accueil ne prenant pas en charge la réservation d'un court pour les membres.

La réservation d'un court se fait entre membres du Club pour une période d'une heure ; elle est possible pour une période de deux heures les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi avant 17 heures.

Il est possible de réserver son court au maximum 14 jours à l'avance.

Ces réservations ne peuvent se faire qu'uniquement en dehors des créneaux réservés pour l'école de tennis, les tournois organisés par le Club ou tout autres activités existantes au centre Saussure.

En cas d'empêchement, il est accepté un désistement 24 heures avant l'heure de réservation en heures creuses (semaine avant 17 heures) et 48 heures avant en heures pleines (semaine à partir de 17h et le week-end) ; dans tout autre cas la réservation sera due.

A la fin de la réservation, même si le court reste libre, les joueurs doivent libérer leur court à l'horaire définit par leur réservation.

Les membres ont la possibilité d'inviter un joueur non-membre par l'intermédiaire de tickets invité qui sont disponibles dans leur espace membre, le nombre de ces invitations est limité à cinq par saison. Renouvelable d'une saison à l'autre.

Le Club House

Dans l'enceinte du Club, en particulier dans le Club House, les enfants restent sous la responsabilité des accompagnateurs. Nous vous prions de bien vouloir faire respecter le

calme et la discrétion nécessaire au confort de tous les membres et salariés présents.

L'enseignement

Seuls les moniteurs ou monitrices diplômés et habilités par le RCF sont admis à enseigner au sein du club. Une liste de ces moniteurs/monitrices est à la disposition des membres.

Aucun enseignant extérieur ne peut enseigner ou encadrer un entraînement au sein du RCF. Les membres ne sont pas autorisés à réserver ni admis sur les courts pour pratiquer le tennis sous aucune forme avec un enseignant non habilité par le RCF.

Durant les séances d'école de tennis, il est demandé aux parents d'assister au cours depuis le club house, sans intervenir au bord du court. Les échanges avec les enseignants ne doivent avoir lieu qu'en dehors du court et à la fin de la séance.

Divers

- L'établissement est entièrement non-fumeur, y compris les cigarettes électroniques.
- Les chiens, même tenus en laisse, sont interdits à l'intérieur du Club.
- Le Club possède un emplacement dédié pour mettre les trottinettes, situé dans le couloir des vestiaires hommes. Il est donc formellement interdit de laisser sa trottinette dans tout autre espace du Club. Les vélos et autres moyens de locomotion ne sont pas acceptés dans l'enceinte du Club.
- L'usage des téléphones mobiles est interdit sur les trois courts de tennis.
- Le joueur de tennis doit avoir un comportement courtois vis-à-vis d'un autre joueur ainsi qu'envers le personnel du Club. Il doit notamment libérer le court en fin de période dès l'arrivée des joueurs suivants et s'assurer de la propreté autour des bancs et sur le court. Les bouteilles en verre ne sont pas admises sur les courts.
- Le joueur de tennis doit respecter les installations du Club mis à sa disposition, tout particulièrement les courts de tennis. Les jets de raquette peuvent endommager la surface de jeu et ne sont pas admis.
Il n'est pas non plus admis de renverser de l'eau sur les courts même en cas de fortes chaleurs pour se mouiller la tête. Les traces d'eau sur la surface deviennent indélébiles.
- Les membres ont la possibilité de se restaurer dans l'enceinte du club, uniquement dans l'espace du Club House prévu à cet effet. La nourriture n'est pas admise sur les courts en dehors des collations énergisantes dédiées au sport. Chacun étant responsable de mettre ses déchets dans les poubelles mis à disposition.
- Le personnel d'accueil a toute autorité pour faire respecter ce règlement.
- Le Club ne peut être tenu pour responsable de pertes ou de vols pouvant se produire dans l'enceinte du club, y compris dans les vestiaires et les casiers.

En vous remerciant pour votre attention et le respect de ce règlement intérieur.

La direction du centre Saussure

